QUESTION AMPA

Question N°1 : Quels sont les prestataires sortants et les montants réels engagés ces dernières années pour chacun des lots ?
Réponse N°1 :
LOT 1 : PICHON :45 257 € TTC
LOT 2 : ABI MAJUSCULE : 14 128 € TTC

Question N°2 : Pour le lot 1 - Concernant le critère prix (40 points) et notamment le sous critère : « prix sur produits du catalogue hors liste type BPU avec remise catalogue : Offre la plus basse/ Offre du candidat X 10 »
Pour le lot 2 - Concernant le critère prix (40 points) : « Remise consentie et Prix des prestations : pondérée à 40 points ». Ici ne s'agissant pas d'article de librairie, les prix publics ne sont pas imposés mais bien différents selon les prestataires.
Pouvez-vous nous confirmer que l'analyse pour les deux lots ne sera pas faite sur le simple taux de remise accordé par chaque candidat mais bien sur la base d'un « BPU et/ou DQE Masqué » en prenant des produits identiques sur les catalogues tarifés prix publics imprimés de chaque candidat ?
En effet l'analyse du simple taux de remise ne peut être objective sans considération du niveau des prix sur lesquels elle s'applique, cela peut conduire à une évaluation biaisée. À titre d'exemple pour un même article :
• Le candidat A propose une remise de 50 % sur un tarif catalogue de 12 €, soit un prix final de 6 € ;
• Le candidat B propose une remise de 10 % sur un tarif catalogue de 5 €, soit un prix final de 4,50 €.
Dans ce cas, bien que le taux de remise du candidat A soit supérieur, son offre est moins compétitive que celle du candidat B.
Réponse N°2 : Effectivement, nous allons faire l'analyse sur la base d'un BPU masqué en prenant des produits identiques sur les catalogues tarifés prix publics imprimés de chaque candidat

Question N°3 Compte tenu de l'afflux de consultations durant cette période, pourriez-vous repousser la date limite de remise des offres ?
Réponse N°3 : Monsieur le Maire estime que le délai de réponse est suffisant.

Question N°4 : concernant la remise des échantillons. Doit-elle se faire impérativement le 23 novembre 2026 entre 9H00 et 12h00 ou pouvons nous les remettre avant cette date ?
Réponse N°4 : La livraison peut intervenir avant le 23 novembre soit par transporteur soit directement du lundi au jeudi 8h-12h30 et 13h30-17, le vendredi de 8h-12h30.

Question N°5 : lot 2 : les jeux et le matériel didactique n'ont pas de prix fixes imposés comme les livres. Les prix diffèrent selon les prestataires. Comment allez vous juger le critère prix sur un simple taux de remise ?"
Réponse N°5 : Nous ferons un examen très approfondi des prix proposés dans le cadre des produits proposés dans les catalogues concernant certains produits similaires ou équivalents à tous les fournisseurs. Cette analyse sera réalisée sous la forme d'un BPU caché.

Question N°6 :" Nous devons fournir un fichier sous format numérique des articles inscrits sur notre catalogue. Ce fichier peut-il être l'accès test à notre plateforme de commande web où vous retrouverez tous nos articles ou un simple fichier EXCEL? "
Réponse N°6 : Nous souhaitons un fichier sous format numérique. Ce fichier permettant l'accès test à notre plateforme de commande web.

Question N°7 :La demande en ligne 6 « Classeur à levier en carton dos 40 mm - 32 x 29 cm » ne semble pas correspondre à un produit disponible sur le marché réunissant l'ensemble de ces caractéristiques, notamment en dos de 40mm.
Afin de pouvoir proposer une offre conforme, pourriez-vous nous confirmer qu'un classeur à levier en carton de dimensions 32 x 29 cm avec un dos de 55 mm peut être proposé en équivalence pour cette ligne du BPU ?
Réponse N°7 : Nous acceptons le produit équivalent proposé.